



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI  
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

# Workshop VI

## Workshop VI

### «Conception et tentatives de mesure des relations entre générations en tant que ressource sociale»

Jeudi 24 septembre 2009, 17h30–20h00

Salle Rossier, Hôpital des Bourgeois,  
1700 Fribourg, rue de l'Hôpital 2



Membre des  
Académies suisses des sciences

# Réseau relations entre générations – raison d’être, buts et desseins

La thématique des relations entre générations gagne en importance au sein d’un grand nombre de domaines de la vie commune, à la fois pour la formation de l’opinion publique ainsi que dans le cadre de la politique sociale. Des réformes politiques prévisibles, voire des problèmes politiques à venir, particulièrement dans le domaine de la sécurité sociale, ont des répercussions directes et indirectes sur les relations entre générations.

Afin de thématiser à temps l’importance de ces questions dans des cadres plus grands et pour stimuler la discussion entre le domaine de la politique, de l’administration et de la science, l’Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) et le domaine « Famille, générations et société » de l’Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ont créé le « Réseau relations entre générations ».

Le but du réseau est d’inciter à mettre sur pied des workshops, des colloques, des expositions et d’autres manifestations dans le cadre de cette thématique ou d’en organiser lui-même. Ainsi, les bases de la politique des générations et le dialogue social sur cette thématique pourra être développé durablement et de façon différenciée.

## Thème

Depuis quelques années, les aspects économiques des relations entre générations reçoivent de plus en plus d’attention. En comparaison avec ce qui est appelé les bilans générationnels, l’utilité non économique a bénéficié de moins d’attention. La question de savoir à quel point de bonnes relations entre générations constituent une ressource sociale, se situe au cœur de la question de l’utilité non économique des relations entre générations.

Dans le cadre du Réseau relations entre générations, l’Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) a, avec l’Office fédéral des assurances sociales (OFAS) chargé les professeurs Michael Nollert et Monica Budowski de l’Université de Fribourg de rédiger une étude nommée « Concevoir et mesurer la valeur non économique et sociale des relations entre générations ». En analysant la littérature dans le domaine de la recherche, les questions suivantes sont entre autres traitées : l’utilité des relations entre générations est-elle aujourd’hui thématisée, et si oui, dans quel cadre? Comment sont-elles liées à la dimension de la durabilité ? Sur cette base, il est possible de mener des réflexions sur les possibilités de concevoir et de mesurer les relations entre générations dans le futur.

## But

L'étude comprend trois modules de recherche avec les buts suivants :

1. Dans le module « Relations entre générations en tant que source de capital social », les questions suivantes sont traitées : dans quels domaines sociaux (famille, travail, etc.) le capital social intergénérationnel est-il généré ? Quelle utilité positive ou négative, resp. intégrative et désintégrative ce capital social a-t-il au niveau social ?
2. Le module « Les relations entre générations en tant que génératrices du développement durable » traite des aspects suivants : à quel point les relations entre générations contribuent-elles à la durabilité de la solidarité sociale ? Comment les institutions sociales et les acteurs/trices influencent-ils cette durabilité ?
3. Le but du module « Mesurer la qualité des relations intergénérationnelles » est une évaluation critique des instruments qualitatifs et quantitatifs pour mesurer les concepts centraux, avec un accent particulier sur la relation entre les indicateurs considérés comme précieux.

La question de savoir si les relations entre générations peuvent être conceptualisées et mesurées en tant que ressource sociale sera discutée tout au long des questions cadres suivantes.

## Questions cadres

1. A quel point les relations entre générations représentent-elles une ressource sociale ?
2. Comment les relations entre générations peuvent-elle être conceptualisées en tant que ressource sociale au niveau théorique ?
3. Comment les concepts correspondant peuvent-ils être mesurés et opérationnalisés ? Quelles difficultés en résultent ?
4. Quels indicateurs existant des sciences sociales peuvent-ils être utilisés pour mesurer la valeur sociale des relations entre générations ?
5. Comment des indicateurs nouveaux et à créer peuvent-ils être intégrés dans les données sociales pour mesurer la valeur des relations entre générations ? A quel point peuvent-ils contribuer à une meilleure conception de la dimension sociale de la durabilité ?

# Thèses

1. Les relations intergénérationnelles ont des conséquences tout aussi ambivalentes que les relations intrafamiliales. D'une part, elles créent par exemple des relations intrafamiliales sous forme de travail d'éducation et de capital humain et elles sont indispensables à la société en tant que source de solidarité intergénérationnelle. D'autre part, la violence domestique, par exemple, peut fortement altérer la création de capital humain dans la famille. De plus, les relations intrafamiliales contribuent à la reproduction des inégalités sociales et économiques, notamment par le transfert du capital économique (par exemple l'héritage), ou du capital culturel ou social. Cette ambivalence est à considérer lorsque des mesures sociales et politiques sont mises sur pied.
2. Le travail relationnel intergénérationnel non rémunéré est accompli principalement par les femmes. Ainsi, les femmes portent la charge principale de la création non rémunérée du capital humain et des prestations de soin. Dans l'optique du postulat de l'égalité, il serait souhaitable que ces prestations non rémunérées soient réparties de façon équivalente entre les sexes ou qu'elles soient mieux reconnues, par exemple à travers un transfert social ou des impôts.
3. La recherche sur les relations entre générations néglige les contacts transversaux dans la famille. Beaucoup de contributions suggèrent qu'il s'agit principalement des contacts entre grands-parents, parents et enfants. Le concept du capital social macrosociologique, mais aussi celui de la société civile, démontrent qu'au contraire, les relations extra familiales sont tout aussi importantes, si ce n'est plus importantes que les relations intrafamiliales. La modernisation sociale et la cohésion présupposent donc que les personnes ne coopèrent pas seulement avec des membres de leur famille, mais aussi de façon constructive dans le domaine public et dans des associations libres avec d'autres personnes, qui ne font ni partie de leur famille, ni de la même génération.
4. L'Etat social ne freine pas la disposition à la solidarité intergénérationnelle. Si l'on part de l'idée que l'état social libère du devoir de soutenir des membres de la famille dans le besoin, une diminution de la propension au soutien serait à prévoir (crowding out). Les études empiriques disponibles jusqu'à aujourd'hui démontrent que c'est pourtant exactement le contraire. C'est pour cela que la politique sociale semble bien placée pour encourager les activités d'entraide intergénérationnelles dans la société, et non pas la destruction de l'Etat social.

5. La recherche empirique sur le capital social ne fait pas de différence entre les relations inter- et intragénérationnelles. Du point de vue théorique, il n'est pas utile de différencier entre les deux types de relation puisque les deux peuvent avoir des répercussions équivalentes positives comme négatives. La différence entre les relations faibles et fortes est plus importante. C'est ainsi que les amitiés et la famille (relations fortes) sont particulièrement primordiales en ce qui concerne le bien-être physique et psychique. Les connaissances spontanées, par exemple dans le cadre du travail, de la formation ou du travail dans des associations bénévoles (par ex. partis, comités, associations, église) sont importantes pour l'obtention de buts matériels, notamment dans le monde du travail et dans la politique.
6. Le capital et l'avantage des relations entre générations ne peuvent pas être définis actuellement, du moins pas sur le plan empirique. Des indicateurs du capital social qui sont utilisés dans le cadre de comparaisons internationales sont généralement limités à l'affiliation à des associations bénévoles. La question de savoir si une telle affiliation garantit un accès à des ressources reste ouverte. De plus, les conséquences sociales dans ces associations peuvent, comme dans les familles, être positives (création de capital humain) ou négatives (par ex. exclusion sociale, fondamentalisme, mafia). C'est pour cela que la tentative de mesurer les relations entre générations est confrontée avec les mêmes problèmes que le produit intérieur brut qui augmente quand la prévalence d'accidents, de maladies, de catastrophes naturelles ou de délinquance des biens ou de la fortune progresse.
7. Les relations intergénérationnelles ne sont pas thématiques directement dans le cadre du débat autour de la durabilité sociale, et des indicateurs de durabilité n'existent pas jusqu'à présent pour les mesurer. Dans le cadre de la conceptualisation de la durabilité, la cohésion sociale ou une société équitable sont définies comme des points centraux. Mais il n'existe pas de différenciation entre les différentes formes de relations intergénérationnelles. De plus, la prémisse microsociologique que l'on peut hériter du capital social intergénérationnel ne trouve pas d'équivalent dans la réalisation concrète des concepts qui servent à mesurer les relations entre générations.

# Programme

17.30	Bienvenue	Dr. Markus Zürcher
17.40	Exposé: Concevoir et mesurer la valeur non économique des relations entre générations	Lic.phil. Anne Kersten
17.55	Commentaire	Prof. Christian Suter
18.05	Podium	Prof. Michael Nollert Prof. Christian Suter Dr. Sabina Littmann Prof. Claudine Sauvain-Dugerdil
	Modération: Dr. Erwin Koller	
19.45	Résumé et perspective	Dr. Markus Zürcher
dès 20.00	Apéro riche	

## Déroulement de la rencontre

Une grande partie du workshop sera utilisé pour une discussion structurée.

## Participant-e-s

Nous invitons des personnalités des domaines de la science, de la politique, de l'administration, des ONGs tout comme des personnes intéressées par la thématique à participer à ce workshop. Pour permettre une participation active à toutes les personnes présentes, le nombre de participant-e-s est restreint. Une documentation sera envoyée aux participant-e-s.

# Biographies

## Sabina Littmann

Sabina Littmann-Wernli (\* 1960) studierte an der Technischen Universität Berlin und in Zürich Wirtschaftswissenschaften und Arbeitspsychologie und promovierte 1998 an der Universität Zürich über „Gleichstellung auf dem Arbeitsmarkt“. Von 1999 bis 2006 war sie als Oberassistentin am Institut für Wirtschaftsforschung der ETH Zürich sowohl in Lehre und Forschung engagiert und hat zahlreiche Forschungsprojekte zu sozialwissenschaftlichen Fragen, insbesondere in den Bereichen Arbeitsmarkt, Demographie, Familienpolitik und Chancengleichheit, durchgeführt. Zusätzlich war sie als Gutachterin, Evaluatorin, Expertin und Projektleiterin für private Unternehmen, Verbände und in der öffentlichen Verwaltung tätig. Sie leitet seit 2001 die Gleichstellungskommission des Kantons Zürich und hat im Rahmen dieser Tätigkeit den Kinderbetreuungsindex für den Kanton Zürich entwickelt. Seit 2006 ist S. Littmann-Wernli Leiterin des Bereichs Forschung und Evaluation im Bundesamt für Sozialversicherungen.

## Anne Kersten

Anne Kersten (\* 1966) hat 1986-1989 die Ausbildung zur Pflegefachfrau in Tübingen absolviert. Sie arbeitete 1989-2002 als Stations- und Projektleiterin in verschiedenen Kliniken und Einrichtungen in den Bereichen Kurzaufenthalt, Onkologie, Palliative Care und Akutpsychiatrie. 1997-2001 absolvierte sie die Ausbildung zur Kunsttherapeutin am Institut für humanistische Kunsttherapie. Sie arbeitete kunsttherapeutisch u.a. mit Flüchtlingskindern, unheilbar kranken und akut psychotischen Menschen. 2004-2008 war sie als Sozialarbeiterin im Frauenhaus Bern tätig. 2002-2008 studierte sie Sozialarbeit und Sozialpolitik, Sozialforschung/-entwicklung und Pädagogik an der Universität Freiburg/CH. Seit November 2008 arbeitet sie als Diplomassistentin am Departement Sozialarbeit und Sozialpolitik der Universität Freiburg/CH und verfasst ihre Dissertation zum Thema „Opfer oder Mann? – Geschlechterungleichheiten in der Schweizer Opferhilfe“.

## Erwin Koller

Erwin Koller (\* 1940) hat in Innsbruck, Rom und Freiburg/CH katholische und in Zürich protestantische Theologie sowie Philosophie und Publizistikwissenschaft studiert und 1977 über „Religion im Fernsehen“ promoviert. Nach sechs Jahren Seelsorgetätigkeit in der Ostschweiz wurde er Journalist beim Schweizer Fernsehen und war von 1979 bis 2002 als Redaktionsleiter verantwortlich für religiöse Sendungen, für gesellschaftspolitische und medienkritische Magazine und Dokumentarfilme, für Gesprächssendungen und die sog. Musikalischen Meditationen. 1994 entwickelte er die Sendung STERNSTUNDEN (jeden Sonntag von 10 bis 13 Uhr über Religion, Philosophie und Kunst), die er bis zu seiner Pensionierung Ende 2002 leitete und oft auch moderierte. 2003 und 2004 wirkte er als Lehrbeauftragter für Medienethik an der Universität Freiburg/CH. Erwin Koller ist verheiratet und hat einen Sohn und zwei Töchter.

## **Michael Nollert**

Michael Nollert (\* 1960) hat an der Universität Zürich Soziologie, Politikwissenschaft und Publizistik studiert, 1992 promoviert und 2002 mit einer Studie über Unternehmensnetzwerke in Westeuropa habilitiert. Beruflich engagiert er an der Universität Freiburg/CH, wo er er seit 2000 eine Professur am Departement Sozialarbeit und Sozialpolitik inne hat, sowie am Soziologischen Institut der Universität Zürich als Privatdozent. In den 1990er-Jahren führte ihn ausserdem ein Forschungsstipendium des Schweizerischen Nationalfonds für zwei Jahre an die Universität Trier. Hinzu kommen Lehraufträge an den Universitäten Luzern und Dresden sowie die Koordination des Forschungskomitees Wirtschaftssoziologie der Schweizerischen Gesellschaft für Soziologie.

## **Claudine Sauvain-Dugerdil**

Claudine Sauvain-Dugerdil, professeure à l'Université de Genève, est directrice du Laboratoire de démographie et d'études familiales (LaboDémo). Par sa formation initiale en anthropologie biologique, elle a travaillé sur la dynamique de populations traditionnelles des Alpes suisses, du Guatemala et du Mali. Ses expériences dans le développement (mandats DDC), l'ont conduite à mettre l'accent sur les racines des inégalités d'accès au bien-être, en particulier en relation avec les systèmes de genre. Depuis sa nomination au LaboDémo en 1990, elle a réalisé une série de travaux de démographie familiale en Suisse, notamment à travers des collaborations avec l'Office fédéral de la statistique (contribution à la réalisation et à l'analyse de l'enquête nationale suisse sur la famille et d'analyses du recensement 2000). Ses activités de recherche portent actuellement sur l'entrée dans l'âge adulte au Mali et l'analyse de l'emploi du temps comme indicateur de bien-être, à partir notamment de l'enquête qu'elle a réalisée auprès des jeunes maliens et dans la cadre de l'enquête du centre lémanique d'études du parcours de vie (PAVIE) sur l'arrivée du premier enfant. Ses enseignements traitent des inter-relations entre les questions de population, le développement et les systèmes de genre dans une perspective Nord – Sud, ainsi que sur la complémentarité des approches qualitatives et quantitatives en démographie.

## **Christian Suter**

Christian Suter (\* 1956) studierte Soziologie, Wirtschafts- und Sozialgeschichte sowie Ethnologie an der Universität Zürich, wo er 1988 mit einer Studie zu Verschuldung und Finanzkrisen in der „Dritten Welt“ (Debt Cycles in the World-Economy) promovierte und sich 1998 mit einer Arbeit zum Thema des politischen Wandels in Lateinamerika habilitierte. Bis 1994 war er als wissenschaftlicher Mitarbeiter am Soziologischen Institut der Universität Zürich und an der Abteilung für Psychosoziale Medizin des Universitätsspitals Zürich tätig. Daneben war er verantwortlich für den Aufbau einer kommunalen Armuts- und Sozialhilfestatistik im Sozialdepartement der Stadt Zürich. Nach einem Forschungsaufenthalt am Colegio de México (1995-96) lehrte und forschte Christian Suter als Assistenzprofessor für Soziologie an der ETH Zürich (1996-2002) und als Gastprofessor an der Friedrich-Schiller-Universität Jena (2000), bevor er 2003 als Professor für Soziologie an die Universität Neuenburg berufen wurde. Seine Forschungsgebiete sind soziale Ungleichheit, Armut und Sozialpolitik, Globalisierung/Weltgesellschaft sowie soziale Indikatoren und Sozialberichterstattung.

## **Markus Zürcher**

Markus Zürcher (\* 1961) studierte Schweizer Geschichte, Ökonomie und Soziologie an der Universität Bern und als Visiting Student an der University of Lancaster. Als Hilfsassistent und Assistent war er am Institut für Soziologie Universität Bern tätig, wo er 1994 unter der Leitung von Prof. C. Honegger in Geschichte promovierte. Seit 1995 ist er für die Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften tätig, seit 2002 als deren Generalsekretär. Ein Nachdiplomstudium am Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) in Lausanne schloss er 1999 mit dem Master of Public Administration (MPA) ab. Lehraufträge für Soziologie und für Geschichte der Sozialwissenschaften nimmt er an den Universitäten Freiburg und Bern wahr. Wissenschaftsgeschichte, Forschungspolitik und New Public Management sind seine Interessensgebiete.

# Organisation

## L'Académie suisse des sciences humaines et sociales: une institution au sein d'un vaste réseau

En tant qu'organisation faîtière, l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) regroupe environ 60 sociétés scientifiques qui représentent tout le large spectre de disciplines des sciences humaines et sociales. Ensemble, elles comptent pas moins de 30 000 personnes membres d'une société spécialisée et à ce titre affiliées indirectement à l'ASSH. Elles constituent le plus grand réseau des sciences humaines et sociales de Suisse. Créée en 1946, l'ASSH est une institution orientée vers la promotion de la recherche et qui est reconnue par la Confédération. Elle est membre des Académies suisses des sciences.

Diffuser, mettre en réseau, promouvoir, telles sont les tâches-clés de l'ASSH. Avec ses entreprises affiliées de longue date, l'ASSH met en outre à disposition des infrastructures pour la recherche en sciences humaines et sociales.

### Diffuser

L'ASSH représente et défend les intérêts des sciences humaines et sociales face aux décideurs et aux autorités ainsi que vis-à-vis des médias et du public. Grâce à son vaste réseau de quelque 30 000 chercheurs et chercheuses, l'ASSH a accès à la toute dernière actualité en matière scientifique, aux prises de position et aux expertises correspondantes.

### Mettre en réseau

L'ASSH met en réseau les multiples disciplines des sciences humaines et sociales avec leurs concepts et leurs points de vue spécifiques. Sa participation à des débats publics favorise de nombreux échanges sur des thèmes scientifiques d'actualité. Elle participe à la coordination et au financement de projets de recherche interdisciplinaires et établit le contact entre les personnes et institutions intéressées et des scientifiques compétent(e)s.

### Promouvoir

Grâce à ses nombreuses sociétés membres, son orientation nationale et ses contacts au niveau international, l'ASSH est en mesure de reconnaître à l'avance et de promouvoir les thèmes nouveaux d'importance scientifique. Elle concentre actuellement ses activités sur des projets prioritaires: «Langues et cultures», «Recherche alpine», «Développement durable» et «Recherche scientifique et technique». En allouant des subventions pour les frais de voyage et en décernant le Prix Jubilé, l'ASSH soutient en particulier les jeunes chercheurs et encourage ainsi la relève scientifique.

## L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

La Suisse dispose d'un système de sécurité sociale efficace et solide. Cette couverture de qualité doit être préservée à l'avenir, même si les conditions économiques sont difficiles, car le réseau social est un élément capital de la paix sociale. L'OFAS veille au maintien et à l'adaptation permanente de ce système dans son domaine de compétence, qui comprend l'assurance vieillesse et survivants (AVS), l'assurance invalidité (AI), les prestations complémentaires, la prévoyance professionnelle (caisses de pension), les allocations pour perte de gain en faveur des personnes servant dans l'armée, le service civil ou la protection civile et en cas de maternité, ainsi que les allocations familiales dans l'agriculture.

L'OFAS est également compétent, au niveau fédéral, en ce qui concerne la famille, la jeunesse et les relations entre les générations, et pour toutes les questions générales en matière de politique sociale.

L'OFAS contrôle le travail des organes d'exécution. Il prépare l'ajustement constant des lois à l'évolution des réalités sociales. Dans certains cas, comme celui des aides financières à l'accueil extrafamilial pour enfants, il remplit lui-même la fonction d'organe d'exécution.

L'OFAS travaille actuellement à consolider l'AVS (11e révision nouvelle version, 12e révision en préparation), l'AI (financement additionnel et mise en œuvre de la 5e révision), ainsi que la réforme structurelle de la prévoyance professionnelle (renforcement de la surveillance), l'assainissement des caisses de pension de droit public et la mise en œuvre de la loi fédérale sur les allocations familiales.

La Confédération consacre à la sécurité sociale un quart environ de son budget, ce qui représentait ces dernières années une somme oscillant entre 13 et 14 milliards de francs.

# Informations

## Lieu du workshop

**Salle Rossier, Hôpital des Bourgeois**  
**Rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg**

*L'Hôpital des Bourgeois est situé en dessous de Miséricorde, à cinq minutes à pied de la gare. Des places de parc sont à disposition.*

## Secrétariat du workshop

Un secrétariat sera installé sur les lieux du workshop.

## Inscription

Sous [www.sagw.ch/veranstaltungen](http://www.sagw.ch/veranstaltungen) ou [www.sagw.ch/generationen](http://www.sagw.ch/generationen) jusqu'au 10 septembre 2009. Comme le nombre de places est limité, les inscriptions sont traitées dans l'ordre de leur arrivée.

## Informations et organisation

Martine Stoffel  
Académie suisse des sciences humaines et sociales  
Hirschengraben 11, Case Postale 8160  
3001 Berne  
Tél. 031 313 14 40, Fax 031 313 14 50  
Email : [stoffel@sagw.ch](mailto:stoffel@sagw.ch)

## Vue d'ensemble des workshops I-V

Vous trouvez des informations sur tous les workshops qui se sont déroulés jusqu'à présent sous [www.sagw.ch/generationen](http://www.sagw.ch/generationen)

**Workshop I** «Médias et les générations – A quel point les médias influencent-ils les relations entre générations?», 26 avril 2007

Conférencières/ers principaux: Heinz Bonfadelli; Mirko Marr; Stephanie Weiss; Lisa Berrisch

**Workshop II** «Politique des générations: Mot clé ou idée de base ?», 15 novembre 2007

Conférenciers principaux: Ludwig Gärtner; Kurt Lüscher

**Workshop III** «L'héritage en tension avec les formes de vie actuelles», 8. Mai 2008

Conférencières/ers principaux: Heidi Stutz; Peter Breitschmied, Benno Studer

**Workshop IV** «Risques de pauvreté et prévoyance vieillesse dans la perspective des générations», 14 janvier 2009

Conférencier principal: Philippe Wanner

**Workshop V** «Les nouveaux risques sociaux – Un défi pour la politique des générations», 26 mai 2009

Conférencières/ers principaux: Giuliano Bonoli, Katja Gentinetta